

Localisation

Département : Yonne

Commune: Gy-l'Évêque

Autres communes:

R500

Appellation: Eglise Saint Phal

Monument(s)

Appellation: Eglise Saint Phal

Protection: classement

Arrêté: classement le 03/09/1929

Étendue de la protection : L'ensemble des restes de l'église : classement par arrêté du 3

septembre 1929

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.